

Avantages et inconvénients des principales techniques de destruction et espèces adaptées

GEL	ROULAGE EN PÉRIODE DE GEL	BROYAGE	LABOUR	DÉCHAUMAGE	DESTRUCTION CHIMIQUE
AVANTAGES					
<ul style="list-style-type: none"> - neutre pour l'environnement - préserve la structure du sol - peu coûteux 	<ul style="list-style-type: none"> - facilité de mise en œuvre - renforcement de l'action du gel sur des espèces moins sensibles 	<ul style="list-style-type: none"> - fenêtre climatique plus étendue 	<ul style="list-style-type: none"> - restructuration du sol - efficacité sur tous couverts - réduction des risques de bourrage au semis 	<ul style="list-style-type: none"> - préparation du semis de la culture suivante - large gamme d'efficacité 	<ul style="list-style-type: none"> - large gamme d'efficacité
INCONVÉNIENTS					
<ul style="list-style-type: none"> - intensité variable d'une année à l'autre - sensibilité du couvert variable selon le stade de développement - adventices peu sensibles 	<ul style="list-style-type: none"> - impact sur la structure 	<ul style="list-style-type: none"> - conditions de portance limitantes - vitesse d'exécution - sensibilité variable des espèces 	<ul style="list-style-type: none"> - exposition du sol à l'érosion - inapplicable en mode de gestion « non labour » 	<ul style="list-style-type: none"> - conditions de portance limitantes - risque de bourrage 	<ul style="list-style-type: none"> - impact environnemental
REMARQUES					
<p>La neige protège du gel. Cependant, elle contribue à maintenir un microclimat humide, et peut, par son poids, briser des tiges. Ces actions sont favorables à la décomposition.</p>		<p>L'enfouissement de biomasse verte compromet sa dégradation (absence d'oxygène) et le développement de la culture suivante. Détruits verts, les couverts devraient idéalement être incorporés superficiellement.</p>		<p>Interdit avant le 16/02 pour détruire les couverts comptabilisés en BCAA 8 ou valorisés pour l'éco-régime «Couverture longues des sols (CLS)». A partir de 2025, destruction chimique interdite dans le cadre de l'éco-régime CLS.</p>	

ESPÈCES SENSIBLES À LA TECHNIQUE DE DESTRUCTION

Moutardes, phacélie, trèfle d'Alexandrie, vesce, pois, féverole, nyger, sarrasin, tournesol, radis chinois.

Moutarde, phacélie, tournesol, nyger, sarrasin.

Toutes espèces.

Moutarde, avoine tallée, phacélie, nyger, sarrasin, tournesol.

Toutes espèces, sauf légumineuses.

ESPÈCES PEU OU PAS SENSIBLES À LA TECHNIQUE DE DESTRUCTION

Graminées, repousses de céréales, radis, colza, navette, trèfle incarnat.

Graminées, repousses de céréales.

Graminées (sauf avoine tallée), radis, trèfles, vesce, pois, féverole, repousses de céréales, colza, navette.